

DECISION N° 001648 /MINFOPRA DU 02 NOV 2020
portant nomination des Chefs de Bureau dans les services centraux
du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME
ADMINISTRATIVE,**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation
du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02
mars 2018;

Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du
Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement
du Gouvernement,

DECIDE:

Article 1er.- Sont à compter de la date de signature de la présente décision,
nommés au poste ci-après dans les services centraux du Ministère de la Fonction
Publique et de la Réforme Administrative :

SECRETARIAT GENERAL

SOUS-DIRECTION DE L'ACCUEIL DU COURRIER ET DE LIAISON

SERVICE DU COURRIER ARRIVE

BUREAU DES REQUETES

Chef de Bureau.- Monsieur **MBEN MBEN Joseph Bertrand**, Secrétaire
d'Administration Principale, **Matricule N-060582**, précédemment en service
à la Cellule de Suivi du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme
Administrative, en remplacement de Madame BIDJEME Poupette Mireille,
appelée à d'autres fonctions.

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES

SOUS DIRECTION DES PERSONNELS FONCTIONNAIRES

SERVICE DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS TECHNIQUES

BUREAU DES POSITIONS

Chef de Bureau.- Monsieur **DAWE Albert**, Agent Contractuel d'Administration, **Matricule 735 543- B**, précédemment en service à la Direction de la Gestion des Carrières, poste vacant.

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DE
L'ETAT**

SOUS DIRECTION DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

SERVICE DE GESTION DES STAGIAIRES

BUREAU DE GESTION ET DE LIAISON

Chef de Bureau.- Madame **ZITANG KIANG RAMATOU Nadège**, Agent Contractuel d'Administration, **Matricule 789188-G**, précédemment en service au Secrétariat Général du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, en remplacement de Madame MALOU ROUA Alima Solange épouse PRYA, appelée à d'autres fonctions.

Article 2 .- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence puis insérée au Journal Officiel en français et en anglais, /-

YAOUNDE, le 02 NOV 2020

**LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA REFORME
ADMINISTRATIVE,**



Joseph LE